

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE



Il y a 3 ans, la précarité étudiante fut au cœur de l'actualité avec l'immolation par le feu d'un étudiant devant le CROUS de Lyon en raison de son **extrême précarité financière**. Depuis, la situation des étudiant es ne s'est pas améliorée, et a même **empiré en raison de la crise sanitaire, puis de l'inflation**. Le gouvernement, face à cette situation, fait preuve d'un mépris sans précédent pour les étudiant es et leur situation : entre inaction et simples effets d'annonce, **peu de mesures contre la précarité étudiante ont réellement été prises**.

Comment se matérialise la précarité étudiante ? Bien que nous n'ayons pas de chiffres locaux pour l'UPPA, l'INSEE affirme que 20 % des étudiant·es vivent sous le seuil de pauvreté à l'échelle nationale. 50 % des étudiant·es sont obligé·es de travailler à côté de leurs études, en période universitaire et hors alternance, pour survivre. En 2017, 1 étudiant·e sur 4 déclarait ne pas manger à sa faim et sauter des repas au moins une fois par semaine, à cause de problèmes financiers. Le renoncement à des soins, faute de moyens, est également courant. Par ailleurs, avec la crise sanitaire, puis économique, nombre d'entre-nous ont perdu leur(s) emploi(s) étudiant(s), et donc leur source de revenu ; se tournant ainsi vers des associations de charité pour se nourrir.

Vivre dans un logement petit, insalubre, ne pas savoir si on pourra manger le soir, devoir travailler avant ou après les cours, etc, nuisent à la réussite universitaire. L'amélioration des conditions de vie des étudiant-es est urgente et primordiale, et nécessite des mesures concrètes!

Face à cela, nous avons des revendications réelles ! Si une large partie des prérogatives en matière de lutte contre la précarité étudiante dépendent du CROUS, **l'UPPA peut agir à son échelle** ! Nous lutterons dans les différentes instances et conseils de l'UPPA pour :

- La suppression de la restriction du nombre d'heures de travail pour les personnes détenant un visa étudiant.
- Des dispenses d'assiduité systématiques pour tout·es les étudiant·es salarié·es, pour aller vers l'abrogation de l'assiduité obligatoire.
- La distribution en libre accès, gratuite et systématique de protections hygiéniques dans toutes les toilettes de l'UPPA.
- Le renforcement massif du SUMPPS en termes de moyens, de personnel et de publicisation afin de pouvoir accueillir dans les plus brefs délais et dans les meilleures conditions les étudiant es qui en ont besoin.
- L'abrogation par l'UPPA de l'arrêté du 19 avril 2019 indexant les frais d'inscription sur l'inflation.
- L'étude d'un nouveau projet d'épicerie solidaire, ouverte à l'ensemble des étudiant·es sans condition de ressource.
- Le paiement de mêmes frais d'inscriptions pour toutes et tous, peu importe la nationalité de l'étudiant·e, ainsi que la diminution des frais, pour aller à terme vers la gratuité des frais d'inscription.

Fort·es de notre engagement quotidien et local depuis plusieurs années, nous accompagnons et aidons les étudiant·es dans leurs dossiers de demande de bourses ou de demandes d'aides exceptionnelles auprès du CROUS de Pau. Dans cette même logique, nous défendrons les intérêts des étudiant·es les plus pauvres et précaires au sein des conseils.

Les 5 et 6 décembre, je vote pour une liste de lutte contre la précarité, je vote M22M!